



**Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche**

En exercice :23
Membres Présents(s) : 14
Pouvoir(s) : 6
Absent(s) : 3

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 05 MARS 2024**

Le cinq mars deux mille vingt-quatre, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Richard FAURE, Anne Sophie DA COSTA, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Christiane GALLON pouvoir à Michel DUCROUX, Nicolas PERROUD pouvoir à Yannick BARBOTTE, Aurélien HELLE pouvoir à Frédéric GRACIA, Aurore BAUGE pouvoir à Claire GUEGUIN, Thomas GUETTARD pouvoir à Anne Sophie DA COSTA, Christophe GUYOT pouvoir à Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membres absent(s) :

Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Aurélie HENAULT

Secrétaire de séance : Monsieur Yannick BARBOTTE

A 19h30, la séance du Conseil Municipal débute. Madame le Maire, après appel des membres présents, constate que le quorum est atteint et que la séance du Conseil Municipal peut se tenir.

Monsieur Yannick BARBOTTE est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 janvier 2024 est lu et approuvé par les membres présents à cette séance qui le signent.

Madame le Maire demande l'autorisation aux membres présents d'ajouter un point supplémentaire exceptionnel. Un accord à l'unanimité est donné.

Michel DUCROUX demande une minute de silence en hommage à Monsieur Jean-Pierre SOISSON, ancien Ministre, Député de l'Yonne, décédé récemment.

FINANCES

2024-006 - Investissements 2024 - Complémentaire - Avant le vote du budget

Considérant que, dans l'attente du vote du budget, l'assemblée délibérante peut autoriser, par délibération, l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2023 (hors crédits dédiés au remboursement de la dette),

Il est rappelé au Conseil que le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2023 :
1 673 910.99 € (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts » 120 000.00 €) = 1 553 910.99 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 388 477.74 €, soit 25% de 1 553 910.99 €.

Vu la délibération 2024-003 en date du 30 janvier 2024 portant autorisation du paiement des factures à hauteur de 7 952.86 €.

Considérant que la facture SERVET DUCHEMIN pour l'achat d'un portillon au terrain de foot 5*5 est en attente de paiement en investissement avant le vote du budget, il convient d'autoriser l'ouverture des crédits :

**Opération 911 (création terrain foot)
Article 2188 fonction 322 – achat portillon 912 € TTC**

Il est proposé au conseil d'accepter les propositions dans les conditions exposées ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Orientations budgétaires – Présentation faite par Chrystelle EDOUARD

Rétrospective 2020 – 2023

La commission « finances » et le conseil de municipalité ont validé la présentation du « débat » sur les orientations budgétaires.

Chrystelle EDOUARD rappelle le contexte national : l'inflation de 2,6 % pour 2024, légère hausse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), bouclier tarifaire pour l'électricité, les investissements verts...

La commune de Saint-Georges n'est pas dans l'obligation d'avoir des projets d'Investissement Vert, mais cela permet d'avoir plus de subventions.

Pour rappel, la DGF est calculée au prorata du nombre d'habitants dans la Commune ; ce chiffre est tiré du recensement de la population.

Michel DUCROUX insiste sur l'importance de la participation au recensement de la population.

Chrystelle EDOUARD fait un point simplifié des dépenses et recettes d'investissement effectuées en 2023.

Elle rappelle que la CAF (capacité d'autofinancement) est la part des ressources internes annuelles dégagées du fonctionnement pour financer l'investissement (emprunt + investissement).

Pour 2023, elle est en hausse, due à la vente de la Résidence du Parc, de dons reçus (maison, libéralités...).

En 2023, les charges à caractère général ont été bien maîtrisées ; les charges du personnel ont connu une augmentation prévisible (relèvement du point d'indice, remplacement d'agents en congé maladie...)

En investissement, les projets sont mis en route, il y a une bonne dynamique.

La réserve a augmenté en 2023 grâce à la vente, aux dons. Les 3 mois de charges sont gérés.

Focus sur les emprunts (hors Vierge de Celle) : le capital restant dû est de 1 200 000 € (construction PEJ et espace du moulin) ; deux prêts s'arrêtent en 2026.

Le solde de l'emprunt de la Vierge de Celle est de 1 million. 3 ventes ont été conclues en 2023 ; en 2024, 1 compromis est signé.

Le PEJ connaît un résultat bénéficiaire ; il y a plus de recettes que de dépenses.

Investissements courants 2024

Pour 2024, les investissements courants seront budgétisés à hauteur de 160 000 €.

Projets structurants 2024 – 2026

Certains dossiers sont encore en cours :

- liaison douce à Montmercy : des recettes via des subventions sont attendues

- foot 5*5 : recettes par subventions sont attendues

- passage en LED des bâtiments communaux : les travaux de relamping sont en cours. Les dépenses et les recettes seront budgétées sur 2024. En attente du montant de la subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)

- Aménagement et mise en accessibilité PMR des arrêts de bus scolaires du collège – Présentation par Richard FAURE

Le projet est bien avancé. Les plans, les chiffrages ont été envoyés au Conseil Départemental (CD) pour établir une convention ; le CD participera au projet étant propriétaire de la voie concernée.

La maîtrise d'œuvre et l'intégralité des dépenses seront à la charge de la commune. Mais Le CD versera sa quote-part financière correspondant au montant des travaux sur voirie départementale : (50% au démarrage des travaux et le solde au décompte général définitif (DGD)).

Les barrières déposées seront réutilisées : devant l'école emplacement vigipirate, devant le collège pour la traversée des élèves.

- Création d'une noue – Présentation par Yannick BARBOTTE

Dans le quartier des Ardilles, particulièrement l'avenue des bleuets, rue des tilleuls, par temps de fortes pluies, le réseau

n'absorbe plus l'excès d'eau ce qui entraîne des inondations chez des particuliers.
Une étude a été réalisée par le bureau d'études travaillant pour la communauté d'agglomération de l'auxerrois.

Aménagement des espaces ludiques et sportifs baulchois – Présentation par Frédéric GRACIA

Ce projet a connu un changement pour cause d'implantation en zone ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique).

3 axes sont envisagés en 2024

- sécurisation du bmx
- création du street workout (« salle de sport » de plein-air)
- terrain de pétanque avec création de sanitaires + local technique.

Rénovation et extension du gymnase – Présentation par Yannick BARBOTTE

Le permis de construire est déposé et en cours d'instruction.

2024 est l'année de recherche des subventions.

- Interconnexion des pistes cyclables Présentation par Chrystelle EDOUARD et Richard FAURE

La Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois (CAA) a élaboré 2 schémas cyclables. Au vote de conseil communautaire le schéma de piste cyclable retenu n'intègre pas la commune de Saint-Georges-sur-Baulche.

Un aménagement des voies cyclables dites à intérêt communal pourrait être porté par la commune (étude et travaux).

- Optimisation de l'espace de restauration de la cantine

La réflexion est en stand-by

- Rénovation du centre culturel

Le projet a fait l'objet d'une réflexion mais non aboutie à ce jour.

- Panneaux lumineux informatifs – Présentation par Chrystelle EDOUARD

Des panneaux interactifs pourraient être implantés pour l'affichage des informations pour remplacer celui de « Bi1 » obsolète.

- Vidéosurveillance

Une rencontre avec le directeur de la Police Nationale a eu lieu pour établir un diagnostic de sécurité et de déterminer les lieux de pose.

Le commissariat zone police doit établir dans les toutes prochaines semaines un diagnostic sur la commune, à partir de ce document et en étroite collaboration, il est acté de lancer une étude de faisabilité en 2024 pour réalisation ou pas, suivant coût et subventions pour les prochains exercices.

Madame le Maire demande à chaque membre présent de choisir 4 projets dans cette liste, pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal prend acte des orientations budgétaires pour 2024 : :

- Aménagement et mise en accessibilité PMR des arrêts de bus scolaires du collège
- Aménagement des espaces ludiques et sportifs baulchois
- Vidéosurveillance
- Rénovation et extension du gymnase

Prime pouvoir d'achat – Présentation par Chrystelle EDOUARD et Michel DUCROUX

La commission des finances a étudié l'octroi aux agents communaux de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.

Par décret du 31 octobre 2023 les collectivités ont le choix de la verser ou non.

Les membres présents, à l'unanimité, actent le versement de cette prime, conformément au décret, avant le 30 juin 2024, suivant l'avis du comité social territorial du Centre de Gestion de l'Yonne.

Point sur la téléphonie – Présentation faite par Chrystelle EDOUARD

La fin du cuivre dans la téléphonie est annoncée pour janvier 2026 au profit de la fibre optique, technologie plus moderne, plus rapide et plus puissante.

Cette fermeture s'inscrit dans la dynamique de modernisation des infrastructures de téléphonie fixe et d'internet.

La commune va entreprendre dès 2024 cette migration :

- Téléphonie fixe = passage en technologie IPBX puis en SIP,

- Internet= conserver les fibres et ajouter un secours pour le site de la mairie,
- Téléphonie mobile = nouvel engagement négocié pour une durée de 36 mois.

INFORMATION DU CONSEIL SUR LA DÉLÉGATION CONSENTIE AU MAIRE

Déclarations d'intention d'aliéner

DESIGNATION	DATE RECEPTION	ADRESSE DU BIEN	SUP.	BIEN
DIA 089 346 24M0005	24/01/2024	789 rue de la Tour	735	B/TP
DIA 089 346 24M0006	ANNULÉE VOIR DIA 24M0007 et 24M0008			
DIA 089 346 24M0007	22/02/2024	17 Avenue du Château	1 050	B/TP
DIA 089 346 24M0008	22/02/2024	1 Avenue des Ardilles	1 051	B/TP

COMMISSION Sport, Culture, Associations / Christian VEILLAT :

Les Amis de la Bibliothèque

- Le 20 mars : Gourmandises à 18h30 à la médiathèque sur le thème « Jeux Olympiques Paris 2024, des héros et des jeux ».
- Demande la possibilité d'utiliser le logiciel de la médiathèque avec la liste de tous ses adhérents pour les contacter et les informer sur les manifestations culturelles et gratuites organisées par l'association. La réponse est non pour l'utilisation mais oui pour l'envoi des informations par les agents de la médiathèque
- Célébration de l'anniversaire des 40 ans de l'association : en plus des activités programmées pour 2024, un repas participatif sera organisé fin juin.

Association CAP'S 89

- Assemblée Générale et bourse aux capsules les 9 et 10 mars au Centre Culturel.

Comité des fêtes

- Assemblée Générale le jeudi 14 mars à 19 h 00 au sous-sol du Centre Culturel.

Braderie de la Bibliothèque départementale de l'Yonne

- Le 4 mai au Centre Culturel : il sera demandé de ne pas utiliser les nouvelles tables pour exposer les lourds cartons de livres, mais seulement les anciennes tables ou des tréteaux.

COMMISSION Enfance-Jeunesse et Vie scolaire, intergénérationnel (EJVS) / Claire GUEGUIN - Anne-Sophie DA COSTA :

Pôle Enfance Jeunesse (PEJ)

- Après sondage auprès des familles, le PEJ sera fermé le vendredi 10 mai (Pont de l'ascension)
- La prochaine commission d'attribution des places en crèche aura lieu le lundi 25 mars à 14h en Mairie.
- Un rendez-vous pour le budget est prévu le lundi 18 mars à 12h30 avec Chrystelle EDOUARD et le PEJ en Mairie
- Il a été adressé à la commune de Perrigny un courrier demandant une participation financière pour les enfants fréquentant le PEJ.
- L'accueil des Pitchoun's pour leurs activités n'aura pas lieu cette semaine du fait des travaux d'éclairage dans la structure : information faite à l'association par la Directrice du PEJ.
- Le COPIL du PEDT (commission de pilotage du Projet Educatif Territorial) avec les partenaires (écoles, PEJ, élus ...) aura lieu le jeudi 21 mars à 17h30 en Mairie
- Pendant les vacances, il y a eu une fréquentation moyenne de 45 enfants différents par jour.
- Le blog photos pour les parents est activé avec communication des clés d'accès aux familles qui en font la demande.

Écoles :

Un préavis de grève pour le vendredi 8 mars a été reçu en mairie.

- ÉLÉMENTAIRE :

- Claire GUEGUIN et Yannick BARBOTTE ont visité l'école pour évaluer la possibilité de faire une sortie en cas d'évacuation des enfants en urgence à partir du bâtiment annexe ; impossibilité du fait d'un niveau inférieur de l'autre côté du muret qui obligerait à faire une grande rampe pour l'accessibilité PMR.

- MATERNELLE :

- Le conseil d'école maternelle se tiendra le vendredi 8 mars à 17h45.
- Il a été constaté que le chauffage était resté allumé au maximum dans l'algéco de l'école maternelle. Un rappel de la sobriété énergétique a été fait à l'école et au PEJ pour les ATSEM.

Labellisation E3D (École en Démarche globale de Développement Durable) – Présentation par Anne-Sophie DA COSTA
L'école souhaite obtenir ce label ; la commission se tient en juin, le label est plausible, il est accordé pour 3 ans. L'intérêt est la sensibilisation des enfants (tri) ainsi qu'un projet de cour végétale. Le niveau 2 du label est envisageable.

COLLÈGE :

- le conseil d'administration est prévu le mercredi 13 mars à 17 h 30.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Un **tas de cartons** a été déposé « sauvagement » vers les containers de recyclage à côté de la pharmacie ; s'il y a du vent ils risquent de s'envoler sur la route et provoquer un accident.
- **L'association des parents d'élèves baulchois (APEB)** a fait une demande en Mairie pour une chasse aux œufs le samedi 30 mars de 14h30 à 17h dans le parc et l'espace jeux du Prieuré.

COMMISSION Communication, animation et commerce / Martine MORETTI :

- Commission communication le jeudi 7 mars à 19h
- Concernant le bulletin municipal annuel, les informations sont attendues jusqu'à début mai
- Le portrait des élus pourrait faire l'objet d'un encart spécial.

COMMISSION Citoyenneté, prévention, Sécurité / Richard FAURE :

- Le 31 janvier a eu lieu une réunion sur le bilan de la participation citoyenne. Le nombre de faits reste stable mais le nombre de cambriolages a augmenté en 2023 par rapport à 2022, tout en restant en dessous des années précédentes. Un groupe WhatsApp a été créé pour faciliter la communication.
- Une réunion du Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) aura lieu le 07 mars au Commissariat d'Auxerre

COMMISSION Travaux, Voirie, Patrimoine / Yannick BARBOTTE :

Dépenses Energétiques

Chrystelle EDOUARD rappelle que la mandature actuelle ne souhaitait pas augmenter les impôts. Compte tenu du contexte inflationniste et de la hausse des tarifs des énergies, une réflexion sur les recettes doit être menée.

Pour les dépenses, un tableau est présenté :

- Eclairage Public : Malgré un prix du kWh élevé, le passage en LED a permis de maîtriser les dépenses en raison d'une faible consommation.
- Au Centre Culturel, la consommation électrique ne baisse pas, bien au contraire entre 2022 et 2023.
- Le Petit Prieuré et le PEJ sont également impactés par cette hausse des consommations. Il est proposé d'installer un sous-comptage au PEJ permettant de contrôler les consommations de la crèche et du PEJ.

Yannick BARBOTTE indique que les travaux de passage en LED des bâtiments communaux ont bien avancé.

COMMISSION Finances / Chrystelle EDOUARD :

Chrystelle EDOUARD rappelle que le budget, depuis le passage en M57, doit être communiqué à l'ensemble du Conseil Municipal avant le vote.

Une commission des finances élargie à tous les élus se tiendra le jeudi 28 mars à 18h30 à la mairie.

Gérard PORA participera le 14 mars à 18h30, commission environnement à la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois et à l'Assemblée Générale du CNAS à COLMAR les 21 et 22 mars

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions

Séance levée à 22h30